



## LE CENTRE HOSPITALIER D'ANGOULEME RECRUTE ...

### Un(e) Cadre supérieur de Santé – Pôle Personnes Agées

#### L'ÉTABLISSEMENT ET SON ENVIRONNEMENT

Le Centre Hospitalier d'Angoulême est l'établissement de référence de la Charente. C'est aussi l'établissement support du Groupement Hospitalier Territorial de Charente.

Il est en direction commune avec trois établissements : le CH de La Rochefoucauld, le CH de Confolens, le CH de Ruffec et l'Ehpad Habrioux d'Aigre.

Sa capacité d'accueil est de 1 157 lits et places répartis en MCO, SSR, USLD et EHPAD.

Doté de 9 pôles d'activités cliniques et médico-techniques, l'établissement compte environ 2 500 professionnels qualifiés, ce qui fait de lui le plus gros employeur du département.

De plus, le CH d'Angoulême est desservi par la LGV (35 mn de Bordeaux et 2h15 de Paris) et à 1h30 en voiture de la côte Atlantique.

#### LE POSTE

100% / Poste à pourvoir dès que possible

Contractuel ou Titulaire de la FP

**Candidature à adresser à Monsieur le Directeur des Ressources Humaines et des Relations Sociales avec votre lettre de motivation et votre CV exclusivement par mail à l'adresse suivante :**

**[recrutement@ch-angouleme.fr](mailto:recrutement@ch-angouleme.fr)**

***Pour tout complément d'information jugé utile, vous pouvez contacter le secrétariat de Mme CHADEFPAUD, Coordinatrice générale des soins (05.45.24.29.05)***



Thématique : Management des ressources humaines

**Famille : Soins et activités paramédicales**

**Sous-famille : Management et formation**

**Métier : Cadre Supérieur de Santé**

**Pôle : Personnes Agées**

**Services ou unités fonctionnelles :**

**Définition / Mission :**

Le cadre supérieur de santé de pôle collaborateur du chef de pôle, participe à l'organisation, la gestion et l'évaluation des activités qui relèvent de sa compétence.

Il travaille en collaboration étroite avec le chef de pôle mais aussi avec le responsable administratif, financier et logistique et le directeur référent du pôle. Il œuvre à :

- La mise en place de la délégation de gestion dans le respect des règles institutionnelles
- L'élaboration du projet de pôle en cohérence avec le projet d'établissement
- L'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du contrat annuel de pôle
- La répartition des moyens humains et matériels pour une organisation optimale des soins au sein du pôle et au regard de l'activité

Il participe à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets territoriaux concernant le pôle Personnes Agées

Il accompagne les cadres de santé dans le développement de leurs qualités managériales dans l'objectif d'une réponse adaptée aux résidents /patients et aux usagers, en cohérence avec l'évolution des différents Pôles cliniques- au suivi économique et financier du pôle ainsi qu'au rapport d'activités (CHA et CD/ARS)

Il assure des missions transversales dans le champ de compétences de la Direction des soins (DS).

Il est le porteur du projet de soins au sein du Pôle et en assure le suivi.

**Responsable hiérarchique direct :**

Le Cadre Supérieur de Santé est sous la responsabilité hiérarchique du Directeur des Soins, Coordonnateur Général des Soins, par délégation du Directeur Général

Il est sous la responsabilité hiérarchique du Directeur des Ressources Humaines (le recrutement, la carrière, la discipline) en coordination avec le Directeur des Soins.

**Responsable fonctionnel :**

Le Cadre Supérieur de Santé travaille en collaboration avec :

- La directrice du pôle PA
- Le Directeur des Ressources Humaines
- Les différentes directions fonctionnelles
- Le Chef de Pôle et Vice Coordonnateur du pôle
- Les équipes administratives du pôle
- Les responsables médicaux
- Les Cadres de Santé et Cadres supérieurs de santé

Tout autre acteur hospitalier et correspondant extérieur (soins de ville par exemple)

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<b>Conditions particulières d'exercice</b>	Horaires :		
	Travail isolé :	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
	Déplacement :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Temps partiel possible :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Horaires :	<input checked="" type="checkbox"/> Fixe	<input type="checkbox"/> variable <input type="checkbox"/> nuit
	Repos hebdomadaire :	<input checked="" type="checkbox"/> Fixe	<input type="checkbox"/> Variable
	Contact malade/public :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Compléter si besoin : les horaires sont adaptables en fonction des objectifs à atteindre		

**Risques professionnels** En lien avec le Document Unique

**Prérequis nécessaires à l'exercice du poste**

Diplôme exigé :

- Titulaire du diplôme de cadre de santé
- Concours de cadre supérieur de santé

Expérience conseillée :

**Formations obligatoires :**

## ACTIVITES

Au sein du pôle, le Cadre Supérieur de Santé participe :

- A la déclinaison du projet d'établissement et du projet de soins à travers le contrat de pôle et son avenant annuel
- A la conception, pilotage et évaluation des projets spécifiques, formalisation d'un plan d'actions et d'un calendrier, identification d'objectifs, mesure de résultats et mise en place d'actions correctrices
- Aux discussions et arbitrages concernant:
  - ↳ Les nouvelles organisations// nouvelles activités
  - ↳ Les moyens humains (quantité et qualité)
  - ↳ Les plans de formations – argumentation en commission de formation et suivi
  - ↳ Les investissements – il négocie conjointement avec le chef de pôle et/ou les chefs de service, les Cadres de santé, les moyens alloués au pôle.

En lien avec le chef de Pôle, le directeur référent, il participe au sein du bureau de pôle, au conseil de pôle à :

- La négociation et à la définition des projets prioritaires du pôle.
- L'arbitrage au suivi et au contrôle de la mise en œuvre des projets.
- L'arbitrage des choix en matière d'investissement, de restructuration et de travaux.
- L'analyse des tableaux de bord et proposition des actions correctives.
- La régulation et à l'organisation des interfaces pour l'amélioration du parcours du patient

Au sein du Groupement Hospitalier de Territoire de Charente (GHTC) et territoire de santé, il participe à la déclinaison des fiches actions du Projet Médico Soignant Partagé (PMSP) ainsi qu'à la filière Personnes Agées du PMSP et aux autres projets territoriaux relevant de la politique gérontologique et dynamique territoriale de la prise en charge des personnes âgées

### **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :**

#### 1) Management des cadres et des IDEC

- Accompagnement et supervision des cadres de santé et des IDEC dans la réalisation de leurs activités quotidiennes en optimisant leur efficience organisationnelle et leurs pratiques managériales
- Facilite le décloisonnement entre unités dans un objectif de mobilité, harmonisation des pratiques et collaboration.
- Contrôle et adaptation des organisations au sein des unités du pôle (trames prévisionnelles de plannings, révision des organisations et du dimensionnement des effectifs)
- Organisation de la mutualisation des ressources
- Encouragement à l'initiative et à la recherche de solutions, si besoin arbitrage entre différentes propositions ou aide à la prise de décisions face à une situation complexe
- Explication des projets auprès des cadres et des équipes pour donner du sens aux actions,
- Co-animation des réunions d'équipe avec les cadres, si besoin en présence des médecins (chef de pôle, coordonnateur du bloc...)
- Diffusion et explication concernant les informations et décisions relatives à la vie de l'établissement,
- Organisation de réunions de travail avec les cadres ou des RDV individuels de suivi
- Inscription dans une gestion prévisionnelle des emplois, des métiers et compétences de l'encadrement
- Réalisation de l'entretien professionnel et repérage des potentiels évolutifs des cadres de santé

#### 2) Gestion du personnel non médical :

- Supervision des recrutements, des personnels paramédicaux du pôle, effectués par l'encadrement (cadres et IDEC), en coordination avec le Directeur des Soins et DRH
- Evaluation des besoins quantitatifs et qualitatifs en personnel non médicaux en fonction de l'activité et les négocier
- Suivi des effectifs : tableaux mensuels des effectifs – organisation de la mutualisation des moyens-suivi de l'intérim
  - Validation des modifications des quotités de temps de travail
  - Gestion de l'absentéisme en coordination avec les autres cadres supérieurs de santé (entraide inter –pôle)
  - Validation des évaluations des contractuels
- Participation à la gestion prévisionnelle des métiers et compétences
- Mise en œuvre et respect des règles de gestion du temps de travail et des règles statutaires de la FPH
- Veille sur l'actualisation des fiches de postes et de tâches
- Travail en collaboration avec les cadres de santé et IDEC sur les organisations de travail
- Analyse des chiffres d'absentéisme, d'accidents du travail et maladies professionnelles en collaboration avec la direction des ressources humaines
- Garant de l'amélioration des conditions de travail d'hygiène et de sécurité des agents
- Recherche et développement des éléments d'attractivité et des conditions de fidélisation des professionnels

#### 3) Formation :

- Elaboration des plans de formation des professionnels du pôle et notamment le plan délégué, argumentation auprès des la commission de formation et suivi de sa réalisation en partenariat avec l'assistant de gestion,
- Validation des demandes dans le cadre du projet de formation du pôle en lien avec le projet de pôle et le projet d'établissement.
- Veille à la bonne répartition des stagiaires dans le pôle

**QUALITE ET SECURITE DES SOINS :**

- Implication dans les démarches de certification de l'établissement et d'évaluation des Etablissement Service Médico Social en place de moyens permettant l'optimisation du parcours patient et la continuité des soins
- Mise en œuvre d'organisation du travail avec l'encadrement conformément aux préconisations de l'assurance qualité et dans le souci de la sécurité (vigilances sanitaires, surveillance des risques, règles de bonnes pratiques)
- Organisation de l'évaluation des pratiques professionnelles dans le cadre du Projet de Soins et dans le cadre de la politique qualité : pilote de l'Evaluation des Pratiques Professionnelles
- Diffusion des résultats et mise en œuvre du suivi des actions d'amélioration
- Développement d'une politique de prévention des risques, organisation d'audit, CREX, RMM
- Veille documentaire concernant la réglementation et les parutions professionnelles : abonnement dépêches APM, lecture revues professionnelles
- Tableau de bord de suivi des actions qualités du pôle dans le cadre des EPP mises en place par la DS
- Approfondissement d'indicateurs qualité pertinents au pôle

**CONDUITE DE PROJETS :**

- Animation d'axe(s) du projet de soins du CHA.
- Animation d'axe(s) du Projet de Soins Partagé du GHT de Charente
- Participation à la conduite des actions territoriales de la filière Personnes Agées au sein du GHTC
- Participation à des réunions ou groupes de travail territoriaux ou réunions avec des partenaires extérieurs, tutelles ..

SAVOIR-FAIRE / Compétences	Niveau requis
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En management</li> <li>• En démarche qualité</li> <li>• En pédagogie</li> <li>• En stratégie de communication (rechercher, traiter et gérer l'information)</li> <li>• En négociation et gestion des conflits</li> <li>• En démarche projet expert</li> </ul>	expert maîtrise maîtrisé maîtrisé maîtrisé expert

\*Niveau : Non requis/ A développer / Pratique courante / Maîtrisé / Expert

CONNAISSANCES	Degré**
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En organisation et gestion des activités paramédicales</li> <li>• En gestion des RH</li> <li>• En conduite de projet *</li> <li>• Ethique et Déontologie</li> <li>• En politique hospitalière (réformes, actualités hospitalières...)</li> <li>• En gestion médico économique</li> </ul>	expert expert expert connaissance approfondie connaissances détaillées connaissances détaillées
Connaissances spécifiques :	

\*\* Degré : Connaissances Générales / Connaissances détaillées / Connaissances approfondies / Connaissances d'Expert